



La sécurité connectée

**BatiRegistre**

**Pilotez la sécurité globale**  
de votre entreprise

[batiregistre.fr](https://batiregistre.fr)

“ La solution digitale pour piloter l'ensemble des registres et autres dossiers d'un bâtiment. ”



## Pourquoi BatiRegistre ?

“ Car il est trop complexe de gérer convenablement des obligations et actions au format papier. Nous avons créé le véritable assistant connecté de l'exploitant. ”

Jérôme Pauchard  
Dirigeant fondateur



“

Cet outil a été choisi afin de faire le suivi des ERP situés sur plusieurs départements en remplacement d'une GMAO qui n'était pas adaptée.

BatiRegistre correspond parfaitement à nos attentes et besoins des directeurs d'établissements car tout est disponible en un clic (les rapports de bureaux de contrôle, les rapports de commission de sécurité, etc.)

Et cerise sur le gâteau : BatiRegistre effectue également le suivi de la mise en accessibilité des bâtiments et les formations !

Je recommande vivement BatiRegistre qui vous fera gagner un temps précieux.

Martial ROUSSEL  
Responsable maintenance sécurité  
- OXANCE

“

Nous sommes un ERT et nous avons un grand besoin d'un outil simple afin de pouvoir consulter, renseigner le registre de sécurité, les installations, les réserves, les plans et dates d'échéances des différents contrats liés à la sécurité et tout ceci, bien sûr, sans avoir à sortir classeurs, dossiers, plans des armoires etc.

Nous avons trouvé en BatiRegistre un outil performant. Assez simple pour sa prise en main, facilitant la consultation à tout moment. Avec un rappel mensuel automatique des actions de contrôles et une page d'accueil avec les réserves non levées bien utiles.

Éric TALMANT  
Responsable services généraux  
- THERMOCOMPACT

**Ce logiciel en mode SaaS donne accès, en quelques clics, à tous les renseignements indispensables au respect des conditions réglementaires et au suivi des travaux.**

Il répond à une demande jusque-là insatisfaite : pouvoir répondre à distance, aisément, à l'ensemble des obligations imposées par une réglementation de plus en plus fournie et contraignante. Un intérêt pour tout secteur d'activité.

BatiRegistre donne aux entreprises et aux industries la possibilité de piloter leurs obligations liées à la réglementation relevant du Code de l'environnement et aux prescriptions de leurs assureurs. Les instances publiques verront un plus grand intérêt dans la gestion des règles d'hygiène, du suivi des ICPE ou encore de l'amiante.

En plus du gain de temps et d'efficacité évident, BatiRegistre offre une véritable tranquillité de l'esprit vis-à-vis du niveau de sécurité du personnel et/ou du public.

Véritable innovation en matière d'organisation, BatiRegistre permet de gérer en ligne, depuis une même interface, l'ensemble des registres et dossiers réglementaires des bâtiments publics et privés.

**Un outil inédit qui facilite le respect des obligations liées aux établissements, en toute simplicité.**



La sécurité connectée

# BatiRegistre



**BatiRegistre est une innovation digitale** permettant de respecter les obligations liées à vos établissements et d'organiser chaque action

**Une seule interface** accessible où, quand et par qui vous voulez

**Gain de temps** évident et conséquent

**Règlementations** en vigueur à jour

**Pas d'omission** possible

**Aucun risque de perte** des données

**Tous les registres**, dossiers et autres documents centralisés en un seul endroit

**BatiRegistre facilite le quotidien des responsables sécurité** grâce à un pilotage digital de leurs registres et dossiers réglementaires type registre de sécurité incendie, dossier technique amiante, registre d'accessibilité, et bien d'autres. Des responsables de parcs de 1 à plusieurs milliers d'établissements utilisent la solution.

**Vous aussi gagnez en efficacité tout en respectant vos obligations.**

**Prêt à commencer ?**  
contactez-nous !

**batiregistre.fr**



# L'innovation au service de la sécurité



## LA RÉGLEMENTATION CONNECTÉE POUR TOUS LES BÂTIMENTS

- Les entreprises et les industries
- Les établissements recevant du public
- Les bâtiments d'habitation collectifs
- Immeubles de Moyenne Hauteur (IMH) et Immeubles de Grande Hauteur (IGH)



## UNE UTILISATION EN PHASE AVEC VOS BESOINS

- Gestion d'un nombre illimité d'établissements
- Tableaux de bord spécifiques à chaque bâtiment
- Plusieurs utilisateurs et acteurs possibles avec différents droits d'accès
- Suivi de toutes vos installations techniques
- Module de gestion des formations
- Module de bons d'intervention



## DES BÉNÉFICES ÉVIDENTS POUR VOTRE ACTIVITÉ

- Une seule interface
- Gain de temps et d'argent
- Gestion des prestataires et des droits d'accès
- Réglementation intégrée
- Veille réglementaire
- Historique des actions



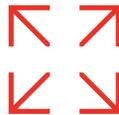
## UN SERVICE COMPLET ENTIÈREMENT DIGITALISÉ

- Un principe d'abonnement à la carte
- Accès à un site Web sécurisé
- Pilotage à distance de vos établissements
- Aucun risque de pertes des données ou de vol
- Données hébergées en France
- Respect du RGPD
- Archivage de l'historique



## L'ACCOMPAGNEMENT PAR DES PROFESSIONNELS

- Formation à l'utilisation
- Assistance téléphonique (hot-line)
- Mises à jour réglementaires et techniques incluses
- Possibilité d'externalisation complète du pilotage de vos registres
- Des services complémentaires à la carte



## UN SERVICE SUR-MESURE

- Aide au paramétrage
- Des registres et dossiers au choix
- Liberté de faire évoluer sa formule
- Des fonctionnalités spécifiques en fonction des accès
- Impressions et exports

# BatiRegistre, le registre de sécurité incendie en ligne

(Structuré selon la réglementation ERP)

**Tout chef d'établissement, privé ou public, doit effectuer des actions précises sur les installations de son patrimoine bâti.** Elles doivent être scrupuleusement répertoriées dans un dossier appelé couramment "registre". L'exploitation de ce dossier peut s'avérer complexe, notamment en raison de la quantité d'informations qu'il peut et doit contenir.

**Rappelons que la sécurité incendie est un domaine très sensible** et que, en cas de carences, des sinistres peuvent survenir ou l'établissement peut être fermé administrativement.



## — À retenir

### Article R. 123-51 du Code de la construction et de l'habitation

Dans les établissements [...], il doit être tenu un registre de sécurité sur lequel sont reportés les renseignements indispensables à la bonne marche du service de sécurité et, en particulier :

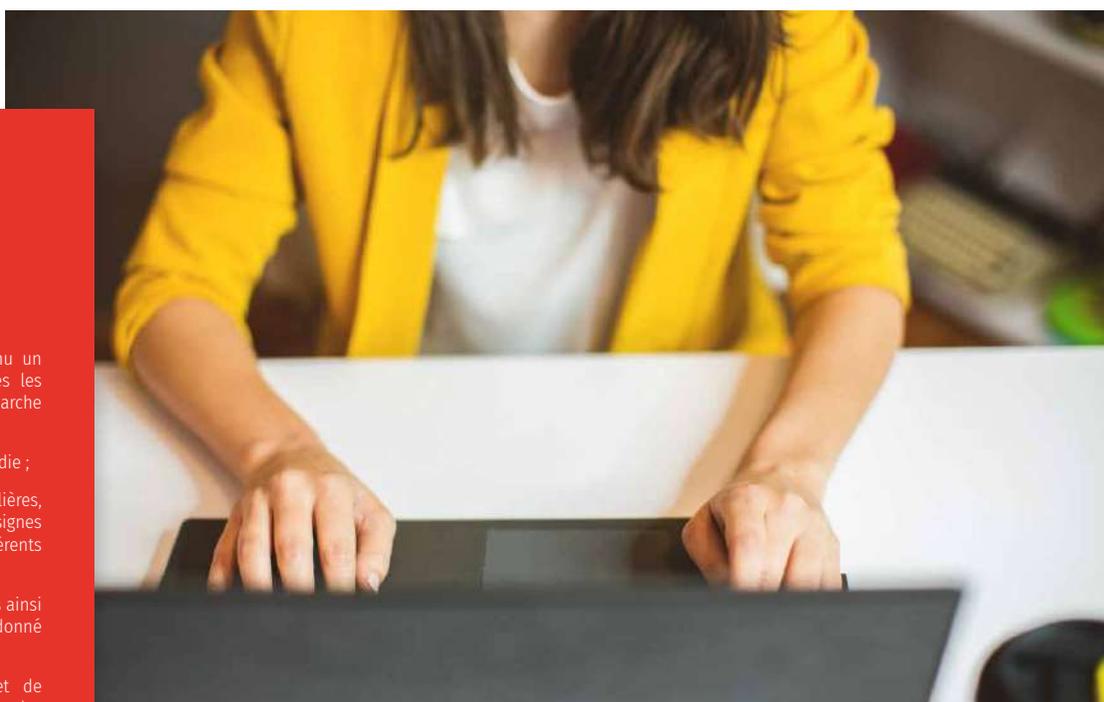
- ▶ l'état du personnel chargé du service d'incendie ;
- ▶ les diverses consignes, générales et particulières, établies en cas d'incendie y compris les consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap ;
- ▶ les dates des divers contrôles et vérifications ainsi que les observations auxquelles ceux-ci ont donné lieu ;
- ▶ les dates des travaux d'aménagement et de transformation, leur nature, les noms du ou des entrepreneurs et, s'il y a lieu, de l'architecte ou du technicien chargés de surveiller les travaux.

### Article R. 4224-17 du Code du travail

Les installations et dispositifs techniques et de sécurité des lieux de travail sont entretenus et vérifiés suivant une périodicité appropriée.

Toute défektivité susceptible d'affecter la santé et la sécurité des travailleurs est éliminée le plus rapidement possible.

La périodicité des contrôles et les interventions sont consignées dans un dossier qui est, le cas échéant, annexé au dossier de maintenance des lieux de travail prévu à l'article R. 4211-3.



-  Multi-utilisateurs et multi-intervenants avec différents droits d'accès
-  Archives des années antérieures
-  Identification de chaque action
-  Dossier d'identité SSI
-  Tableaux de bord et calendriers
-  Direction unique de sécurité
-  Upload de tous les documents
-  Organisation des formations
-  Gestion, coordination et affectation de toutes les actions
-  Suivi des Commissions de sécurité
-  Création de bons d'intervention
-  Nombreux exports intégrés
-  Alerte e-mail mensuelle
-  Impression du registre en un clic



## **Pilotez facilement** les registres et dossiers de vos bâtiments et de leurs installations

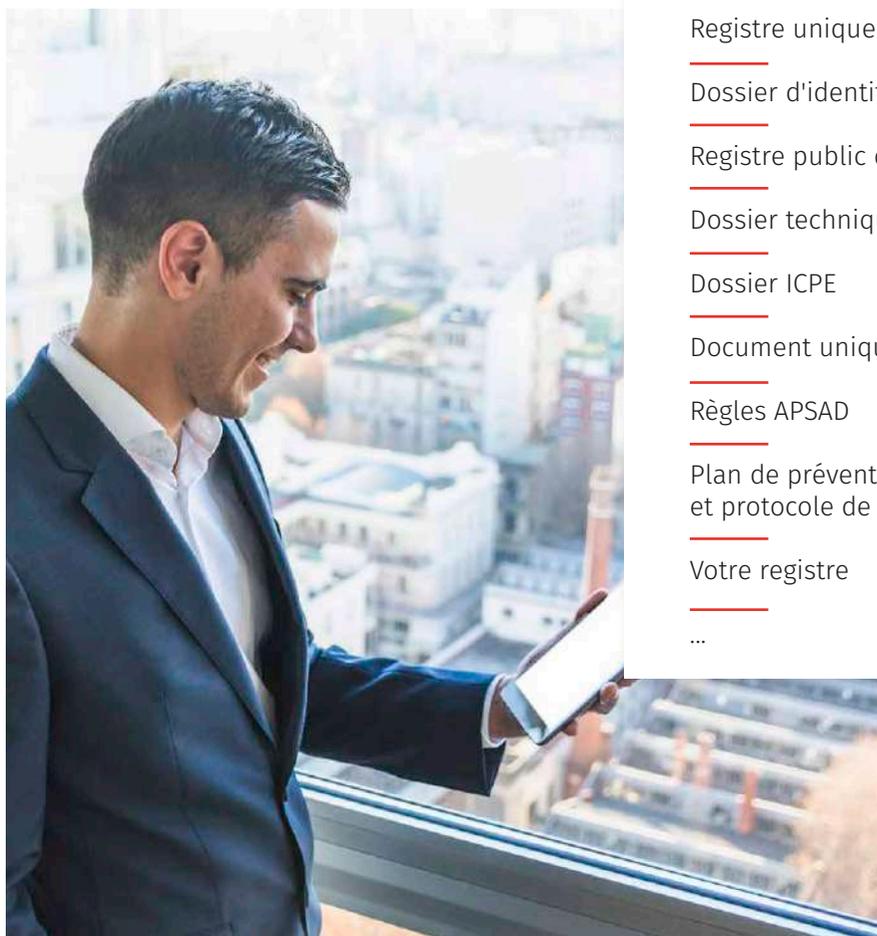
### **Les obligations**

Celles en sécurité incendie sont bien connues, en voici certaines autres :

Le Code du travail, le Code de l'environnement, imposent un suivi strict des différentes dispositions.

Les obligations liées à l'amiante sont intégrées dans le registre obligatoire appelé dossier technique amiante.

Depuis octobre 2017, la réglementation impose la constitution et la mise en place d'un registre public d'accessibilité dans tous les établissements recevant du public, quelle qu'en soit la taille.



### **Les registres et dossiers**

Registre de sécurité incendie

Registre unique de sécurité

Dossier d'identité SSI

Registre public d'accessibilité

Dossier technique amiante

Dossier ICPE

Document unique

Règles APSAD

Plan de prévention, permis de feu  
et protocole de sécurité

Votre registre

...

**batiregistre.fr**